

# Règlement Trail des Sangliers - 40 km

## Date :

Dimanche 30 septembre 2018

## Dénivelé Positif :

1370 mètres

## Lieu de Départ :

Avenue de Neuchâtel à PONTARLIER (côté Est de l'usine NESTLÉ). (GPS 46.8992 / 6.3618)

## Avertissement :

### **Prenez vos précautions !**

Distance entre l'Espace René POURNY à PONTARLIER (Retrait des Dossards) et l'Avenue de Neuchâtel à PONTARLIER (Départ) : 2.3 km (à faire par vos propres moyens).

## Lieu d'Arrivée :

Parking côté Est de l'Espace René POURNY à PONTARLIER. (GPS 46.9058 / 6.3379)

## Horaires :

- **8h45** : Briefing des coureurs sur le lieu de départ.
- **9h00** : Départ du "Trail des Sangliers" (40 km).

## Équipements :

Les bâtons sont interdits.

Port d'une ceinture **Porte-Gourde** ou **Camelback obligatoire** (épreuves en **semi-autosuffisance**).

Chaque participant pourra laisser son sac ou ses vêtements sur le lieu de départ dans un véhicule prévu à cet effet. Ils seront récupérables à proximité du ravitaillement d'arrivée. Des étiquettes seront disponibles pour étiqueter vos effets avec votre numéro de dossard.

## Ravitaillements :

Des postes de ravitaillement sont prévus sur le parcours et à l'arrivée (voir le plan sous l'onglet "PARCOURS").

## Barrière Horaire :

Passage au **Château de Joux** à la Cluse et Mijoux (**km 22,5**) : **maxi 12h45**.

Tout participant dépassant ce temps de passage sera arrêté par l'organisation.

## Age Minimum pour Participer :

Le "Trail des Sangliers" (40 km) est ouvert aux coureurs **nés en 1998 et Avant**.

## Peuvent s'inscrire :

(en fournissant selon leur situation, une licence ou un certificat médical en cours de validité le jour de la course) :

- **Les licenciés FFATHLÉTISME** (Athlé compétition, Athlé entreprise, Athlé running, Pass'J'aime Courir).
- **Les licenciés FFCOURSE ORIENTATION, FFPENTATHLON MODERNE, FFTRIATHLON.**
- **Les titulaires d'une licence délivrée par une fédération obligatoirement agréée** (liste disponible sur [www.sports.gouv.fr/spip?page=sg-federation](http://www.sports.gouv.fr/spip?page=sg-federation)), sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la **non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en Compétition ou de la Course à Pied en Compétition**.

**Les licences d'autres fédérations sportives ne sont pas acceptées.**

- **Les Non-Licenciés des Fédérations ci-dessus** devront fournir un **certificat médical** de **non contre-indication à la pratique de la Course à Pied en Compétition** datant de **moins d'un an** le jour de la course.

## Contact Inscriptions :

Pour toute demande concernant les inscriptions (renseignement - modification), merci de contacter :

Mail : [traildessaugliers@orange.fr](mailto:traildessaugliers@orange.fr)

Tél : 06 51 61 82 33

## Restauration :

Chaque participant a la possibilité de commander à sa guise et uniquement au moment de son inscription, un ou plusieurs repas chauds au prix de 9 € le repas. **Il n'est plus possible de commander un repas chaud après le mercredi 26 septembre.**

Il n'est pas remboursable. Il sera servi à l'Espace René POURNY à PONTARLIER (à proximité de l'arrivée). Le service est assuré jusqu'à 15h30.

Les tickets repas seront donnés au retrait des dossards.

Une buvette ainsi qu'une restauration rapide seront également disponibles sur le stade d'arrivée.

## Retrait des Dossards, des Lots Souvenir, des Puces Électroniques et des Tickets Repas :

- **Le samedi 29 septembre de 10h00 à 18h00** au magasin SPORT ET NEIGE (Zone commerciale des Grands Planchants - 7 rue Mervil - 25300 PONTARLIER). (GPS 46.9023 / 6.3320)
- **Le dimanche 30 septembre à partir de 7h00**, Espace René POURNY à PONTARLIER. (GPS 46.9058 / 6.3379)

**Tous les participants porteront un dossard sur la poitrine** (les épingles ne sont pas fournies), **et une puce électronique à la chaussure pour le chronométrage.**

Restitution des puces électroniques à l'arrivée : **Toute puce non restituée sera facturée 15 €.**

## Classements :

Les classements seront consultables à partir du lundi 1er octobre sur le site [www.traildessaugliers.com](http://www.traildessaugliers.com), et sur la plateforme d'inscription [www.volodalen.com/courses](http://www.volodalen.com/courses).

## Tarifs :

	jusqu'au dimanche 9 septembre minuit (Cachet de la Poste)	à partir du lundi 10 septembre (Cachet de la Poste)	Remboursement au retrait du dossard pour les <u>Licenciés</u> <u>FFAthlétisme uniquement</u>
<b>Inscription</b>	25 € (*)	30 € (*)	6 €
<b>Repas Chaud</b>	9 € le Ticket Repas (Limite mercredi 26 septembre)		

(\*) : **Les licenciés FFAthlétisme** profiteront d'un remboursement de 6 € sur les frais de leur inscription, qui leur sera donné au retrait du dossard.

Pour obtenir son remboursement, chaque licencié FFAthlétisme devra renseigner son numéro de licence au moment de l'inscription, et fournir une copie valide de sa licence.

Les licences fournies après le mercredi 26 septembre minuit ne pourront pas être prises en compte pour le remboursement.

(\*) : Sur le montant de votre inscription, la somme de 1 euro sera reversée par l'organisateur à l'association **"Nathan Graine de Soleil"**.

Le but de cette association est simple : faire sourire les enfants malades et leurs familles !! ... Permettre à des enfants malades ou handicapés ainsi qu'à leurs familles, de découvrir le Massif du Jura grâce à des activités sportives, culturelles ou de pleine nature, afin de s'évader quelque temps du milieu hospitalier et des traitements parfois lourds, et ainsi retrouver l'insouciance et la joie d'être un enfant comme les autres !! Tout cela est possible avec l'association Nathan, graine de soleil.

"Nathan Graine de Soleil" est parrainée par **Vincent DEFASNE**, Médaillé d'Or Poursuite Jeux Olympiques 2006.

Vous pouvez visiter le site de l'association à cette adresse : [www.nathangrainedesoleil.org](http://www.nathangrainedesoleil.org)

## Récompenses :

- Lot souvenir à tous les participants.
- Dotation en nature pour les meilleurs Hommes et Femmes selon le tableau suivant :

Place	Scratch	Espoirs/Séniors	V1	V2	V3/V4
1 <sup>er</sup>	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗
2 <sup>ème</sup>	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗
3 <sup>ème</sup>	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗

Les dotations des podiums par catégorie ne sont pas cumulables avec les dotations au scratch.  
Présence obligatoire au podium pour recevoir son prix. En cas d'absence, l'organisateur conservera la dotation.

## Informations Générales

### Charte environnement :

Tout participant pris en train de jeter ses déchets dans la nature sera déclassé.  
La nature est fragile, préservons là !

### Assurances :

Le DSA Pontarlier a souscrit une assurance responsabilité civile pour l'organisation de la manifestation. Cependant, chaque participant doit être couvert personnellement par une assurance individuelle. (les licenciés FFAthlétisme, FFCourse Orientation, FFPentathlon Moderne, FFTriathlon, ou autre Fédération obligatoirement agréée pour l'Athlétisme en Compétition ou la Course à Pied en Compétition sont couverts par l'assurance de leur licence).

### Responsabilité :

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, blessures ou accidents provoqués par une déficience physique lors de l'épreuve.

En cas d'infraction au règlement, le concurrent sera seul responsable des accidents dont il sera l'auteur ou victime, directement ou indirectement.

### Sécurité :

La sécurité est assurée par une équipe de signaleurs, des secouristes, et par la présence d'une ambulance et d'un médecin.

### Abandon :

En cas d'abandon, le participant devra se rendre au point de contrôle le plus proche (ravitaillement, signaleur ou arrivée) et rendre sa puce (épreuves chronométrées uniquement) et son dossard (toutes les épreuves).

**Toute puce non restituée sera facturée 15 €.**

### Mauvaises conditions climatiques :

En cas de mauvais temps, l'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'épreuve.

### Droit à l'image :

Par son inscription, le participant donne à l'organisation pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou vidéo concernant la manifestation dans le cadre de la promotion de celle-ci. Si vous souhaitez interdire l'utilisation de votre image, merci d'adresser un mail à [dsapontarlier@wanadoo.fr](mailto:dsapontarlier@wanadoo.fr) indiquant votre refus ainsi que vos nom, prénom, date de naissance et la distance parcourue.

### Respect du règlement :

Par son inscription, chaque participant s'engage à respecter l'ensemble des règlements de la manifestation.

### News :

Toutes les news sont sur [www.traildessaugliers.com](http://www.traildessaugliers.com) et la page [Facebook « Trail des Sangliers »](#).

## Hébergement :

Office de Tourisme de Pontarlier

Site Internet : [www.pontarlier.org](http://www.pontarlier.org)

Mail : [info@pontarlier.org](mailto:info@pontarlier.org)

Tél : 03 81 46 48 33

## Contact :

Doubs Sud Athlétisme Pontarlier

Mail : [dsapontarlier@wanadoo.fr](mailto:dsapontarlier@wanadoo.fr)

Tél : 06 75 07 22 44

## Inscriptions

### Contact Inscriptions :

Pour toute demande concernant les inscriptions (renseignement - modification), merci de contacter :

Mail : [traildessangliers@orange.fr](mailto:traildessangliers@orange.fr)

Tél : 06 51 61 82 33

### Vous avez 3 Possibilités d'Inscription :

#### 1 - Par courrier en postant le dossier d'inscription complet au tarif lettre : date limite le samedi 22 septembre (cachet de la poste) à :

TRAIL DES SANGLIERS - 12, rue du Vivier - 25300 DOUBS.

#### 2 - Par dépôt du dossier d'inscription complet jusqu'au mercredi 26 septembre au :

Magasin SPORT ET NEIGE - ZAC des Grands Planchants - 7 rue Mervil - 25300 PONTARLIER.

Si vous choisissez l'une de ces deux premières solutions, merci de télécharger ou imprimer le bulletin d'inscription ici :

**TÉLÉCHARGER LE BULLETIN D'INSCRIPTION**

**(Le Bulletin d'inscription 2018 n'est pas encore disponible)**

#### 3 - En Ligne par Internet : date limite le mercredi 26 septembre minuit :

Si vous choisissez cette solution, merci de cliquer sur le lien ci-dessous qui vous redirigera sur la plateforme d'inscription de VOLODALEN COURSES :

**INSCRIPTION EN LIGNE**

**(Les Inscriptions en Ligne 2018 ne sont pas encore activées)**